



## Dernier avis avant saisie

-----  
Par matmatgo

Bonjour, j'ai reçu il y a quelques jours un dernier avis avant saisie d'un huissier de justice. Cette dette concerne mon fils qui vivait avec moi il y a encore quelques mois. Depuis il est parti sans me donner aucune nouvelle. Le problème est que l'huissier menace la saisie de meuble a mon domicile. Tout les meubles m'appartiennent et je ne veux pas payer pour la dette de mon fils.

Est-ce qu'un recours est possible de mon côté ?

Quelle démarche dois-je faire ?

Je n'ai pas encore contacter cet huissier.

Merci de votre aide.

-----  
Par ESP

Bonjour

Votre fils est, je suppose, majeur?

Il n'est plus chez vous et ne reçoit aucun courrier à votre adresse ?

Dans ce cas, vous le dites à l'huissier, qui doit de toute façon avoir un titre exécutoire du juge pour pénétrer.

Dans tous les cas, informez l'huissier que vous n'avez pas les moyens de régler la dette, en précisant que vous hébergez votre enfant majeur gracieusement à votre domicile et que les meubles ne lui appartiennent pas. Il doit le prendre en considération, car il ne peut saisir que les meubles qui sont la propriété de votre enfant majeur.

-----  
Par matmatgo

Merci pour votre réponse rapide. Mon fils est majeur. Après une énième dispute il est parti avec le peu d'affaires qu'il avait (des vêtements surtout) et je n'ai plus de nouvelles depuis. J'ai quand même reçu des courriers de pôle emploi à son nom.